



Tous ensemble

Commerciaux
Gagnons
Tous... ensemble



Avec la CGT
Union Fédérale
des cadres



EDITO

Sommaire :

- La CGT a été reçue en audience au siège concernant les commerciaux
- Respect des règles déontologiques, comme ils veulent, quand ils veulent où ils veulent...
- Les échos des départements

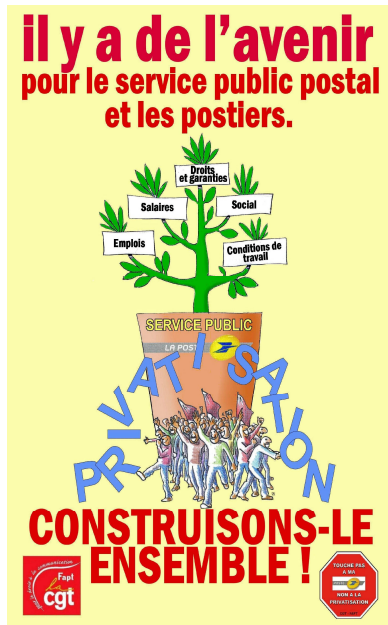
Non la privatisation ne servira pas à améliorer les droits et garanties des Commerciaux !

Alors que la crise n'en finit pas de révéler les pratiques douteuses du monde de la finance et du monde politique, le Service Public doit réaffirmer son intégrité et être un facteur du développement économique et industriel pour le pays. Aujourd'hui, le projet de loi de privatisation de La Poste n'est pas une anecdote dans son histoire. Il s'inscrit dans une volonté, un choix de société. **Pourtant, on constate que plus l'Etat transfère des entreprises au privé (privatisations) moins il y a d'investissements. N'est ce pas là qu'il faut rechercher une des causes de notre « perte de compétitivité » ?**

Un exemple concernant l'accessibilité bancaire : Son coût est d'environ de 500 millions d'euros mais avec le monopole sur le livret A, le déficit estimé n'était que de 96 millions d'euros, que l'Etat n'a d'ailleurs jamais compensé contrairement à ce qui était prévu. Avec la banalisation du Livret A, une rémunération transitoire de 280 millions d'euros pour compensation de l'Etat a été évaluée mais non payée à ce jour, donc à la charge de La Poste. **Et des commerciaux, bien entendu...** qui eux doivent se payer des augmentations de rémunérations en travaillant plus, avec pour conséquence un salaire fixe qui baisse... sans compter les effets néfastes sur leur santé. Toutes les rémunérations variables se font au détriment du fixe mais aussi du salaire socialisé et donc de la protection sociale (sécurité sociale, retraite....) « *La généralisation des L.A. impacte sensiblement notre part de marché ; 12% sur 12 mois (à fin mars) contre 32% à fin décembre 2008. La part de marché sur encours recule de 4 points à 32,1% (fin mars), dicit La Poste* » **Autre exemple concernant La Poste, une banque pas comme les autres :**

La Poste n'en finit plus de filialiser nos activités, la dernière annonce serait la création d'une filiale en partenariat avec la Société Générale pour gérer les prêts personnels. La ligne conseil bancaire serait à nouveau les prestataires de cette dernière comme à la création de la Banque Postale. Et, bien entendu sans contrepartie par rapport à la charge de travail dont on ne parle d'ailleurs pas... Rappelons-nous, nous les commerciaux, au moment de la mise en place de la Banque Postale, en a découlé : nouvelle méthode de management par le stress, nouveau outil de contrôle, mise en place des règles déontologiques déclinant totalement la responsabilité de l'employeur, ventilation d'une communication nous laissant entendre que nous étions des salariés de La Banque Postale (Faux : nous sommes des salariés de LA POSTE). Voici les prémisses d'une privatisation et ce qu'elle engendre sur les droits et garanties des personnels. **La CGT formule des propositions notamment celle d'un Pôle public financier pour financer les investissements nécessaires au Service Public postal.**

Tous et toutes mobilisé(e)s contre la privatisation et pour l'avenir du service public de La Poste et des postiers. Agissons le 22 septembre dans l'action nationale de grève et manifestations unitaires à La Poste à l'appel de la CGT, SUD.



Respect des règles déontologiques, comme ils veulent, quand ils veulent où ils veulent...

Ah « 7 Gagnants » ! Comme vous l'ont dit ou redit, voire plutôt « rabâché » vos moniteurs, D.E.T, D.V, voir C.O.B ou encore équipe « contrôle vérité », il vous faut l'appliquer et surtout bien remplir vos D.O.R.E.C. Si par hasard un client souhaite ouvrir un Livret A à son conjoint, n'oubliez pas le « sacro-saint » tripode ou bien alors gare à vous ! ... Par contre, vous êtes au courant EDF, par téléphone, vous pouvez sans problème en vendre. Cela ne pose, semble t-il aucun souci à bon nombre de personnes précédemment citées. Euh, enfin presque, puisqu'il vous est quand même rappelé par écrit et note d'après « rush » qu'il vous faut quand même vous plier à la méthode de vente et la fameuse réglementation « bancaire » ou Banque Postale.

Y aurait-il deux poids deux mesures ? Certainement pas, puisqu'il n'y a que les écrits qui restent. On vous dit oralement comment vendre pour faire des « STATS » et on vous écrit, comment en cas de problème, vous serez les seuls responsables.

7 Gagnants, une méthode infantilisante ? Je ne sais pas, mais une méthode qu'on utilise pour nous infantiliser : Ah çà OUI ! C'est pourquoi la CGT Fapt réclame encore et toujours l'arrêt de ces méthodes managériales.

La CGT a été reçue en audience au siège concernant les commerciaux

Une délégation du Collectif National des commerciaux CGT a été reçue en Bilatérale par la Direction Enseigne le 6 Juillet 2009 concernant leurs revendications. Revendications à maintes fois exprimées et, notamment lors du préavis national CGT spécifique Forces de vente le 29 janvier 2009.

La Poste nous annonce l'ouverture d'un chantier social sur la ligne conseil bancaire, dès l'automne 2009 sur 2 aspects : la rémunération variable bancaire et le mal être des Forces de Ventes. Elle nous souligne le caractère inédit de l'ouverture d'un dialogue social sur les commerciaux. Elle reconnaît, au travers des fortes mobilisations départementales et, de l'inscription des commerciaux dans les temps forts nationaux et interprofessionnels, qu'il y a malaise (13 à 15% de grévistes, dixit La Poste, au lieu de 6% d'ordinaire).

Ceci est à mettre à l'actif de ce que nous avons été en capacité de faire. La CGT a toujours été au côté des commerciaux et, avec eux construit les conditions du rassemblement. Alors tous ensemble, il faut continuer à se faire entendre ! Gagnons une rentrée avec un mois de septembre très occupé !

La Poste propose la mise en œuvre d'une enquête auprès des 9300 Forces de vente, par le biais d'un professionnel extérieur d'expertise, à l'automne. Elle associera les organisations syndicales à la méthodologie de cette enquête sur les 2 thèmes cités ci-dessus. D'autres rencontres sont prévues dès septembre 2009. **Pour la CGT**, La Poste reconnaît qu'elle a fui le dialogue social, qu'il y a malaise (grèves, audience, demande de CHSCT, conférence de presse, délégations, pétitions...), **il faut donc qu'elle ouvre immédiatement les négociations sur le salaire et, pas seulement la rémunération variable, mais sur l'ensemble des revendications de la ligne conseil bancaire, sans attendre l'enquête.**

D'une part, concernant le commissionnement du 1^{er} trimestre, La Poste nous informe qu'une « erreur informatique » a conduit à ce que le paiement ne se fasse pas le 20 juin 2009. Suite au bug, La Poste a versé celui-ci le 30 juin, mais qu'à hauteur de 80%. Elle doit régulariser le 20% restant le 20 juillet. **La CGT a exigé que les situations litigieuses, qui auraient pu survenir, soient réglées (impayés, interdictions bancaires, agios...). La CGT a demandé que soit versé aux salariés concernés des intérêts moratoires. La Poste nous répond, qu'elle est prête à régulariser les situations, mais au cas par cas sans intérêt. Faites remonter les éléments aux militants CGT ou au syndicat départemental CGT.**

D'autre part, la clôture d'office des LEP et doublon des Livrets A, a eu un impact catastrophique pour les conseillers avec une décollecte Epargne Ordinaire, allant à plus d'un million d'euros pour certains au 31 mars, ce qui entraîne un impact sur la collecte nette et donc le commissionnement du 1^{er} trimestre 2009. La Poste n'entend régulariser la situation que pour le paiement du commissionnement du 2^{ème} trimestre. **La CGT a réclamé des intérêts moratoires.**

Pour conclure, La Poste nous informe qu'à l'issue de l'enquête, elle étudiera « la revisite de la prime bancaire » non revalorisée depuis trois ans maintenant. Elle lance un chantier sur la rémunération des commerciaux dans le 1^{er} trimestre 2010. La CGT n'a cessé de le revendiquer, notamment dans le cadre des négociations salariales, qui se sont soldées par un échec puisque seule la CFDT avait signé l'accord soumis. De l'argent, il y en a ! C'est tout de suite qu'il faut augmenter les salaires !

Pour une autre répartition des richesses créées, tous dans l'action le 22 Septembre ! Agissons dans l'unité !

Salaires décents

+ Emplois stables

× Tous ensemble !

= Sortie de crise



Une force
à vos côtés

www.cgt.fr



Le collectif national CGT FAPT des Commerciaux, vous donne la parole...



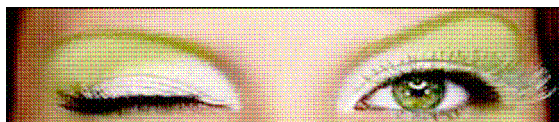
Le collectif national commercial des cadres et son Union Fédérale Cadres **CGT FAPT lance une Consultation Nationale**, auprès de tous les commerciaux de La Poste en vue de connaître et porter les revendications de tous les **GESCLI, COFI, COCLIS, CHARCLI, CSI, CSP, CGP,...**

Pour mieux défendre auprès des instances dirigeantes de La Poste, les commerciaux, leurs revendications, il est important que nous ayons un maximum de réponse à cette consultation.

Cette consultation réactualisée est accès sur deux thèmes : le salaire et la santé au travail. Plus la CGT sera précise dans ses demandes, après traitement des réponses, moins La Poste pourra nous opposer le sempiternel « nous n'avons aucune réclamation des commerciaux ». **Les conditions de travail se dégradent, les revenus baissent, agissons, préparons notre défense et nos futures actions.**

Nous aimons notre métier, consciencieux, nous voulons voir se développer notre entreprise... Apportons la preuve, que sans nous, La Poste n'avancera pas!

Si tu n'as pas un exemplaire de la consultation, demande-la à un militant CGT ou à ton syndicat départemental CGT, c'est GRATUIT ! Ou sur Internet à www.cgt-fapt.fr



Quand l'histoire nous renseigne sur l'infamie ou comment le disciplinaire allège la masse salariale !



Il y a des temps et des lieux... qui nous disent long sur les capacités d'une entreprise, comme La Poste, à mettre en place un système qui vise à écraser toute velléité de défense, de revendications et de propositions. Pour la population des vendeurs en particulier, et des salariés en général, c'est **MARCHE OU CREVE !**

Tous les jours, les processus et les outils se multiplient, se compliquent, les contrôles s'intensifient, la pression augmente sur les vendeurs.

Quel conseiller aujourd'hui est en mesure d'assurer qu'il est inattaquable sur l'application de toutes les procédures ? Quel conseiller est en mesure de présenter Zéro Défaut sur 100% de ses dossiers?

En effet La Banque postale, comme toutes les banques en ces temps difficiles, a mis en place un processus « Bulldozer » qui déplace la responsabilité déontologique (juridique ? réglementaire ?) sur les salariés. La Poste, elle-même, prestataire, déplace sans ménagement cette responsabilité sur ses salariés. Doit-on rappeler l'affaire Kerviel ?

C'est le management par le stress, la politique du résultat. Pour réaliser les objectifs, les conseillers financiers, devenus vendeurs, sont poussés à la faute et se mettent en danger sous la pression hiérarchique : retards de traitement, fausse déclaration, défaut de conseil.

Tout ça pour augmenter les résultats financiers ! Le Client d'abord ; l'Usager, on s'en fout, le Service Public Postal après ! Et le Postier bien, bien après !

La situation s'aggrave malgré les demandes incessantes de la CGT-FAPT auprès de La Poste, de prendre en compte les dégradations des conditions de travail et l'aggravation de l'état sanitaire de la population des conseillers bancaires.

La multiplication des processus outranciers, des contrôles de plus en plus inopinés, technocratiques, dénués de sens pratique et objectifs méthodologiquement policiers, intrusifs, ne sert qu'à donner de la matière à la mise en place de procédures disciplinaires réglementaires ou non (mise au placard, chantage, mutation d'office, mise à pied, jusqu'au licenciement...).

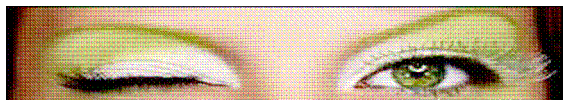
Ces méthodes ne visent pas à l'excellence comme La Poste nous l'affirme, mais simplement drastiquement et sans états d'âmes, réduire la masse salariale, augmenter les profits en vue de privatiser.

Quant aux survivants du rouleau compresseur, cette méthode veut asservir, réduire à la plus vilaine discipline. "On voit d'ailleurs fleurir, ça et là, des comportements répréhensibles par la loi, méthodes d'autres temps, management par le stress, chantage, harcèlement... Sous couvert de déontologie, La Poste et donc La Banque Postale, font des choix de financement plus que contestables, en complète contradiction avec la stratégie menée au quotidien, moins de bureaux et plages horaires réduites et voudrait faire porter le chapeau aux agents Ce sont systématiquement des suppressions d'effectifs, des licenciements et la remise en cause des organisations de travail. La crise c'est eux, la solution c'est nous !

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES ERRANCES STRATEGIQUES DE NOTRE EMPLOYEUR !

C'est TOUS ENSEMBLE que nous lutterons contre les procédures disciplinaires abusives !

Signez la pétition nationale « Halte à la chasse aux sorcières! » Rendez-vous sur le site : www.cgt-fapt.fr



La crise financière, c'est eux (La Poste) ; la solution, c'est nous (les conseillers de La Poste)...



Tous les conseillers le pensaient, et maintenant ils ont pu le vérifier. Oui **le commissionnement 2009 a chuté**. Au vu du paiement du 1^{er} trimestre, le constat est terrible pour tous. Une chute vertigineuse de notre part variable, pour ceux qui en avait encore ! Or, cette part variable, est soi-disant là pour récompenser le travail du conseiller ! Quel leurre... Alors pourquoi s'investir pour La Poste sans contre-partie : du vrai salaire ! Quels commerciaux aujourd'hui vont s'investir, se motiver, se dépasser pour « la forme » ?

Et la privatisation n'arrangera rien, bien au contraire...

Pour reprendre une formule entendue, et déformée par la boîte « travaillons plus, pour gagner moins ! »

Et oui, rappelons notre travail à la direction : brief, rendez-vous clients, administratif énorme, phoning, préparation des rendez-vous, débrief, préparations des réunions, réunions...

Vous, les pourvoyeurs, ce n'est pas l'entreprise dans haut qu'il faut voir..., venez donc sur le terrain, constater les dégâts de vos décisions prisent en « haut lieu ». Descendez de votre petit nuage, où vous voyez dans vos décisions, le développement « du monde merveilleux de oui-oui. » Accompagnez vos conseillers durant une semaine pour constater le rythme de travail effréné que vous leur imposez ! Le collectif commercial exige l'ouverture de réelles négociations sur leur salaire, leurs conditions de travail... sur toutes leurs revendications.

Bougeons, mais bougeons ensemble pour être compris de tous.

Flash Info : les Commerciaux du Cantal et de l'Isère !

Les Forces de vente de l'**Isère** ont exprimé à deux reprises leur mécontentement lors des grèves de mai et juin 2008. La direction n'ayant pas daigné prendre en compte, ni même écouter le mal vivre du personnel, les syndiqués CGT commerciaux ont lancé une enquête auprès des vendeurs bancaires sur leur situation professionnelle. Le taux de réponse a été de 40% ce qui est spectaculaire et révélateur. Cette consultation a permis de faire ressortir qu'un réel danger concernant la santé de la ligne conseil bancaire existait. Les commerciaux avec la CGT ont demandé un Comité d'Hygiène et de Sécurité Condition de Travail (CHSCT) et formulé des propositions alternatives. Il s'est tenu le 6 mars dernier en l'absence de la direction Enseigne. Pour rappel : **« Le stress au travail est considéré sur le plan international, européen et national comme une préoccupation à la fois, des employeurs et des travailleurs... les employeurs prennent les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Cette obligation couvre également les problèmes de stress au travail... »** (Extrait Accord national interprofessionnel sur le stress au travail). Devant le mépris de la direction, les Forces de vente de l'Isère ont déposé un préavis de grève le 19 Mars. L'action continue...

Le 25 mars 2009, le personnel des Forces de vente du **Cantal** avec la CGT s'est réuni afin de partager ensemble leurs impressions sur les évolutions de leur travail. Une quinzaine de COCLI, COFI et GESCLI ont répondu présent. Cette réunion avait comme objectif, de regrouper tous les problèmes que ces métiers rencontrent. Ils ont monté leur cahier revendicatif à partir de leur vécu et travaille au rassemblement, à l'unité de tous les vendeurs.



**Nouvelle journée de grève unitaire nationale le 22 septembre.
Les commerciaux y ont toute leur place...
Tous ensemble !**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Facultatif :  (perso.)  (profes.)

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

